

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

D. BRUGIÉ - J.F TACHEAU

M.H. BEGHIN - C. BEYAERT

26 rue de la République
59 430 SAINT POL SUR MER

☎ : 03.28.66.65.80 Ligne direct Pensions Alimentaires

☎ : 03.28.66.66.36 Mail : huissier.dunkerque1@nordnet.fr

RÉQUISITION

DEMANDE DE PAIEMENT DIRECT
DE PENSION ALIMENTAIRE
(Décret du 01/03/1973)

Je, soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le :

Adresse :

Tel

Adresse mail

Requiers la SCP BRUGIÉ – TACHEAU – BEGHIN - BEYAERT, Huissiers de Justice Associés à la résidence de SAINT POL SUR MER (59430), 26 rue de la République, de diligenter une procédure de paiement direct de la pension alimentaire qui m'est due :

Par : M _____ **Nom** _____ Prénom _____

Date de Naissance _____

Tel _____

Mail _____

Adresse : _____

Suivant : Jugement – Ordonnance rendu (e) par le Tribunal de _____

En date du _____

Lequel est joint à la présente. _____

Entre les mains de (employeur-Pôle emploi-caisse de retraite) :

Nom _____

Adresse _____

Pour obtenir paiement d'une somme de :

Selon décompte ci-joint

Et atteste avoir pris connaissance des termes de l'article 6 du décret n°73-216 du 01/03/1973, pris pour application de la loi n°73-5 du 02/01/1973 relatives au paiement direct de la pension alimentaire et ainsi rédigé :

« Le créancier d'aliments qui de mauvaise foi aura fait usage de la procédure de paiement direct sera condamné par le Tribunal d'Instance à une amende civile d'un maximum de 3000,00 Euros. »

J'atteste, par ailleurs, sur l'honneur qu'aucune autre décision de justice modificative n'est intervenue et décharge en pleine connaissance de cause la SCP BRUGIÉ – TACHEAU – BEGHIN - BEYAERT de toute responsabilité intervenue suite au paiement direct effectué sur la base des renseignements mentionnés sur cette réquisition signée par mes soins.

A SAINT POL SUR MER

Le _____

Signature _____

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

1. GROSSE de JUGEMENT et sa signification en original
(s'il s'agit d'une ordonnance de non-conciliation, fournir l'assignation en divorce)
2. Relevé d'Identité Bancaire de votre compte personnel
3. Décompte précis des sommes dues (complétez tableau ci-dessous)
4. Certificat de scolarité si besoin (pension alimentaire dues aux enfants majeurs scolarisés)

| MOIS-ANNEE | Pension due | Montant reçu spontanément | Reste du |
|-------------------|--------------------|----------------------------------|-----------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | TOTAL RESTANT DU | |

Fait à

Le

Signature